

Florence, 3 mai, soir.  
M. Rattazzi qui, par suite de sa nomination comme président du Conseil des ministres, avait dû subir une nouvelle réélection, vient d'être réélu à Alexandrie. Le ministre des finances, M. Ferrero, a été élu à Salò. M. Pescetto a été élu à Savons, M. Berti à Vittorio. M. Chiaves à Acqui et M. Broglio à Bassano.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 5 mai.

Nous n'avons plus de raison de douter de la réunion de la conférence pour le jour fixé : la diplomatie va tenter un suprême effort.

Il semble qu'après cela il n'y ait plus rien à dire, et qu'il nous reste plus qu'à attendre avec confiance et patience le résultat des délibérations. C'est en effet ce qui devrait être si la diplomatie ne nous avait donné de si fréquentes reprises des preuves de son impuissance. Aussi ne devez-vous pas vous étonner si, même à la veille de la conférence, l'appréhension de la guerre et la conviction qu'elle est inévitable s'imposent encore à beaucoup d'esprits. On a beaucoup parlé des bases des délibérations : le gouvernement français, par sa communication aux Chambres déclare que la première est le principe de la neutralisation du Luxembourg ; mais la forme dans laquelle cette indication nous est donnée nous jette dans une grande perplexité. Il est dit que la situation territoriale du grand-duché sera réglée : voilà certes une affirmation catégorique ; il n'est pas dit qu'elle pourra être réglée, mais qu'elle le sera. Pour que le gouvernement se soit exprimé de la sorte, il faut qu'il se soit déjà mis d'accord avec la Prusse et les puissances, et la conférence ne serait plus qu'une formalité, ou bien le gouvernement aura voulu simplement exprimer sa confiance sans réserves dans les intentions pacifiques de la Prusse pour que l'on ne puisse pas douter de ses propres sentiments.

Cette seconde hypothèse nous paraît plus vraisemblable que la première : Le gouvernement doit affirmer jusqu'au dernier moment et jusqu'à la dernière explication son désir de maintenir la paix ; mais il ne peut formuler qu'une espérance et nous pouvons croire que la tâche des plénipotentiaires sera des plus ardues. Par conséquent, la question subit un temps d'arrêt ; les chances de paix contrebalancent les chances de guerre ; la Conférence décidera de celles qui doivent l'emporter.

Le Constitutionnel nous semble un peu trop se hâter de se réjouir. Il annonce que Paris sera très-brillant et après avoir constaté la présence du roi de Grèce, du prince Oscar, du duc de Leuchtenberg, il annonce l'arrivée prochaine du roi et de la reine des Belges, du prince de Galles, du prince et de la princesse de Prusse, de l'Empereur et de l'Impératrice d'Autriche, de l'Empereur de Russie et peut-être du roi de Prusse. Vous remarquerez ce peut-être à propos de la visite éventuelle de Guillaume 1<sup>er</sup>.

Notre marché financier a accueilli avec satisfaction les espérances pacifiques données par le gouvernement, mais il est tout naturel qu'elles n'aient pas provoqué une reprise plus importante, car l'effet en avait été escompté auparavant.

Le Courrier français annonce pour le 8 la clôture de la souscription ouverte pour constituer la société du journal. Il compte être en mesure de paraître quotidiennement à partir du 15 mai. Son rédacteur en chef M. Auguste Vermorel s'était empressé, aussitôt après la lettre du 19 janvier, de demander une autorisation au ministère de l'intérieur. Elle lui fut facile.

ment accordée. Nous ne savons si l'œuvre de M. Vermorel réussira ; mais il est jeune, il a un talent éprouvé d'écrivain, la facilité du travail ; il faut le ranger parmi les hommes de bonne volonté à qui l'avenir appartient.

M. Crampon, rédacteur financier du Monde, a été récemment condamné à cinquante francs d'amende sur une plainte en diffamation déposée par le Crédit industriel. La Finance dont M. Crampon est le rédacteur en chef et qui se publie à Bruxelles, offre une somme de mille francs pour frais de déplacement à tout administrateur du Crédit industriel qui voudrait aller intenter à Bruxelles un procès à la Finance. On sait que la loi belge autorise à faire la preuve en matière de diffamation :

On annonçait que M. Schneider, président du Corps législatif allait être nommé directeur de la Société Immobilière transformée et régénérée. On m'assure que cette nouvelle est absolument fautive.

C'est aujourd'hui la grande fête du printemps : Paris inaugure la belle saison par un temps magnifique. Les Parisiens ne sont pas encore partis et le nombre des étrangers est aussi considérable qu'aux jours de fêtes solennelles. Il est arrivé, notamment par le chemin de fer de l'Est, une foule énorme d'habitants de la province. La compagnie de l'Est, prenant une initiative que les autres devraient bien imiter, a organisé sur tout le parcours de son réseau des trains avec sé jour à Paris ; aussi nous est-il arrivé une quantité de visiteurs de la Champagne, de la Lorraine, de l'Alsace, et de toute la région des Vosges. Par contre des voyages circulaires à prix réduits sont organisés pour permettre aux touristes de visiter ces riches et pittoresques contrées. Une foule que l'on peut compter par centaines de milliers d'individus s'agitent aux abords de l'Exposition et dans le Champ de Mars.

CH. CAHOT.

Paris, 6 mai.

Il n'est pas absolument certain que la Conférence puisse se réunir demain. A la Bourse, on disait que la première réunion ne pourrait plus avoir lieu que vendredi, et l'on expliquait ce retard par les nouvelles négociations auxquelles donnait lieu la proposition d'admettre à la Conférence l'Italie et la Belgique. On se demandait bien ce que l'Italie peut avoir à débattre dans cette affaire. Nous ne nous chargeons pas de répondre. Quoi qu'il en soit, ce bruit a motivé ou expliqué la baisse assez forte de la Bourse et fourni un argument nouveau à ceux qui prétendent toujours que la guerre est inévitable.

La guerre serait acceptée chez nous comme une nécessité d'autant plus pénible que, grâce aux assurances formulées par le Gouvernement, une grande partie du public était revenue aux idées pacifiques et croyait sincèrement que la paix ne serait pas troublée. Ce serait en effet double cause de regrets, car le Constitutionnel, la France, l'Etendard font briller à nos yeux la perspective magique des splendeurs prochaines dont Paris doit être témoin. L'arrivée simultanée du Czar, qui habiterait l'Elysee, du roi de Prusse qui résiderait aux Tuileries, et d'autres souverains et princes, devait être le signal de fêtes comme nos annales n'en conservent pas le souvenir. Paris devait devenir la capitale du monde. Est-ce que ce brillant tableau ne serait qu'un mirage ? Il nous semble qu'après les déclarations du Gouvernement, il ne faut pas renoncer à toute espérance. L'ajournement de la Conférence à vendredi ne peut avoir en soit rien de particulièrement inquiétant.

On s'est souvent préoccupé de la situation particulière où se trouverait l'Algérie dans le cas d'une guerre européenne qui obligerait le Gouvernement à rappeler une partie des troupes qui la protègent. Or, il a compris que pour être en état, avec des forces très-minimes, de prévenir toute

agression ou toute rébellion de la part des tribus irrégulières du Sud, il devait entretenir des rapports d'amitié avec ses voisins de l'Est et de l'Ouest. Un traité de commerce doit régler les relations entre la France et le Maroc. De l'autre côté, la France a contribué par tous les moyens possibles à la prospérité de la Tunisie ; elle vient de lui donner un nouveau gage d'amitié en autorisant chez elle l'émission d'un emprunt destiné à modifier la situation financière de l'état et à diminuer la dette flottante. La Tunisie est évidemment celui de tous les Etats musulmans qui a réalisé le plus d'améliorations politiques et économiques en imitant les gouvernements européens, elle est pour nous une alliée sûre en Afrique, et nous avons intérêt à soutenir son crédit au moment où sa prospérité se rétablit après les épreuves d'une révolution dont elle a triomphé.

Je vous engage à n'accueillir qu'avec réserve les nouvelles du Mexique, surtout en ce qui concerne l'empereur Maximilien. Le moment n'est pas encore venu d'apprécier la conduite de ce prince et de le juger à la fois comme homme et comme souverain ; il faut attendre. On assure que des ordres précis ont été donnés par le président Juárez pour qu'il fût traité avec toute sorte d'égards, s'il tombe entre les mains de ses partisans. Il est possible, d'ailleurs, qu'il obtienne une capitulation honorable et qu'il quitte le Mexique avec ce qu'on appelle les honneurs de la guerre.

Le prince impérial vient de s'installer à St Cloud pour y passer le temps de sa convalescence.

Ce soir, aux Tuileries, grande réception à laquelle sont invités les membres du jury de l'Exposition. On assure que les lundis de l'Impératrice recommenceront lundi prochain, la cour ne devant pas quitter Paris avant le 1<sup>er</sup> juillet, jour fixé pour la distribution des récompenses.

C'est le général Ladmirault et non le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, qui est nommé au commandement en chef du camp de Châlons.

La journée d'hier a été la plus belle de l'année. Je ne saurais vous dire le nombre de milliers de visiteurs qui ont franchi les tourniquets du Champ de Mars. Si le beau temps continue, la commission n'aura qu'à se louer des faveurs du joli mois de mai. Jusqu'à l'heure de la fermeture, la foule est restée compacte dans les galeries ; elle s'est répandue ensuite dans le Champ de Mars où elle s'est promenée jusqu'à minuit. Les derniers aménagements seront terminés dans quelques jours.

Les courses du Bois de Boulogne avaient attiré une foule plus considérable que d'habitude ; et l'autorité municipale avait dû requérir un renfort de sergents de ville pour assurer la libre circulation. Le prix de l'Empereur de 10,000 francs qui, avec les entrées, s'est élevé à 30,000 francs, a été gagné par Trocadero à M. de Lagrange. On a joué au jeu d'enfer, selon l'usage.

CH. CAHOT.

On écrit de Luxembourg à l'Opinion Nationale :

Luxembourg, 2 mai.

« Les transports de poudre et les travaux des fortifications ont continué avant-hier et hier avec la même activité. On ne se douterait point ici que les idées pacifiques ont aujourd'hui le dessus, et il n'est pas probable que les Prussiens aient l'intention d'évacuer jamais la forteresse, puisqu'ils préparent et concentrent les moyens de la défendre.

« On a beaucoup remarqué que, eux, qui d'ordinaire interrompent toute occupation le dimanche, ont travaillé ce jour avec le même entrain que durant la semaine. Les ouvriers sont occupés aux em-

brasures que l'on gèbonne ; on voit entrer dans l'arsenal une grande quantité de boîtes carrées d'un mètre de superficie sur une hauteur d'environ 50 centimètres, que l'on porte sur des brancards comme des barils de poudre, avec de grandes précautions.

« On dit que les sabres de soldats ont été émoulsés et aiguisés. Certaines parties des remparts, servant de promenade aux Luxembourgeois, viennent de leur être interdites.

Luxembourg, 3 mai.

« Je viens d'apprendre de source certaine, une nouvelle que je m'empresse de vous transmettre.

« Il a été passé, par le général prussien commandant la forteresse, un marché important pour l'approvisionnement de la place dans un délai de huit jours. Contrairement aux usages, et pour éviter toute publicité, on n'a pas procédé par adjudication, et l'intendant a donné la totalité des fournitures à son gendre, qui est de Luxembourg. »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le maire de la ville de Roubaix informe ses concitoyens que dans sa séance du 26 février dernier, le Conseil municipal a voté une somme de trois mille francs pour être répartie à raison de vingt-cinq francs par chaque ouvrier intelligent de toute profession, muni d'un livret visé de son patron, lequel ouvrier s'engagera d'une manière formelle à aller visiter l'Exposition universelle.

Il invite, en conséquence, ceux d'entre eux qui voudront profiter de cette subvention, à se présenter à la Mairie, bureau du Greffe, à partir du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 15 même mois. Une condition essentielle pour chaque postulant, c'est de savoir lire et écrire et de porter sur un registre ad hoc ses nom, prénoms, demeure et le nom de l'établissement où il travaille.

Si le nombre des inscrits dépasse 120, les 120 premiers numéros désignés par le sort auront seuls droits à la subvention précitée.

Mairie de Roubaix, le 26 avril 1867.

JULIEN LAGACHE, adjoint.

Le Comité de direction du Chemin de fer du Nord, dans sa séance du 12 mars, a décidé que les ouvriers envoyés à l'Exposition aux frais de leurs patrons, jouiraient d'une réduction de 50 p. 100 sur le prix des billets de 3<sup>e</sup> classe.

La réduction s'applique à toutes les gares distantes de Paris de plus de 100 kilomètres.

En prenant cette décision le Comité a voulu s'associer aux vœux qui ont inspiré la création des comités départementaux, et seconder les chambres de commerce dans la mission qu'elles ont entreprise de faciliter aux ouvriers la visite de l'Exposition universelle.

En effet les trains d'excursion à jour et heures fixes pourraient ne pas se prêter aux besoins d'un grand nombre d'établissements. Au moyen de billets à moitié prix, valables pendant une période de huit jours qu'ils cloisissent à leur convenance, les chefs d'usines auront la faculté d'envoyer successivement un nombre restreint d'ouvriers à la fois, et ainsi de ne pas désorganiser leurs ateliers.

Des cartes seront délivrées pour la gare de Roubaix par les soins de M. Lagarde, Inspecteur principal à Lille, sur des listes nominatives dressées par les patrons et visées par les comités départementaux ou par les Chambres de commerce. Toutefois pour les localités qui seraient en dehors de l'action de ces institutions, les listes établies par les patrons seront transmises à M. l'Inspecteur principal, avec son visa, par le chef de la gare intéressée.

XIV

Le lendemain de ce jour si douloureux pour Paul, madame de Roquevaire et Louis se livraient aux plus flatteuses espérances ; on leur assurait que M. Jacques, désespérant de trouver les titres qui lui manquaient, paraissait disposé à abandonner la poursuite du procès, ne voulant pas courir la chance d'un échec.

On raconta tout cela à Paul, et celui-ci, voyant que cette conversation avait un grand charme pour sa mère et pour son frère, la soutint avec son calme habituel, bien que le nom de M. Jacques, sans cesse répété, retentit douloureusement au fond de son cœur.

Jusqu'alors il n'avait pris que peu de part aux discussions soulevées par ce procès. La mère ne voyant que Louis au monde, ce fils seul lui paraissait vraiment intéressé à la solution de cette affaire.

Louis lui-même, tout en aimant son frère et l'appréciant d'une manière plus juste que sa mère, s'était cependant habitué à le considérer comme devant occuper dans la famille une place tout à fait secondaire.

Mais, comme le bonheur rend expansif,

On s'est occupé « d'améliorer » la situation si médiocre, parfois si attristante des facteurs ruraux : un crédit de cent mille francs environ a permis d'accroître leur « traitement » de trente francs par an. Cette « amélioration » est jugée à sa vraie valeur par le Journal des Postes :

« Nous avons en France 16,400 sous-agents ruraux environ, par conséquent les 100,000 francs d'augmentation permettent d'accorder 6 francs à chaque individu, soit 0,017 millions par jour.

« Les traitements les plus élevés sont de 600 à 630 francs : près de 15,000 facteurs sont compris dans la catégorie des salaires de 240 à 600 francs.

« Le budget de 1868 prévoit 9,004,200 francs pour 16,625 facteurs locaux et ruraux, c'est-à-dire 540 francs en moyenne par sous-agent....

« Si l'on voulait de vraies économies, comme il serait facile de les obtenir par la suppression de certains emplois inutiles...

« Ce que nous demandons aussi, c'est de voir prendre en considération les circonstances de lieu.

« Dans tous les départements, sans distinction, on a établi le même taux de salaire : personne n'ignore cependant qu'il y a une différence énorme dans les prix des loyers, des vivres et de toutes choses ordinaires de la vie, suivant l'importance commerciale et la richesse des localités.

« Partout la souffrance est évidente, mais combien la trouvons-nous plus digne de pitié sur tels ou tels points ? — Lagarde. »

M. le général de Ladmirault, commandant du 2<sup>e</sup> corps d'armée, appelé au commandement du camp de Châlons, a quitté Lille samedi.

Les quatre compagnies de chasseurs à pied qui séjournent à Roubaix depuis près de deux mois, viennent de recevoir l'ordre de quitter notre ville aujourd'hui même.

On nous assure qu'elles seront remplacées par un bataillon du 75<sup>e</sup> de ligne.

C'est mercredi soir, à 8 heures, que doit avoir lieu la réouverture des cours de chimie et de physique, interrompus par les vacances de Pâques.

Tout a été dit déjà sur l'intérêt sérieux que présentent les cours professés par M. Jeandeau avec un talent auquel chacun rend un hommage bien mérité.

Comme toujours le savant professeur sera parfaitement accueilli par les nombreux et fidèles auditeurs dont il a su depuis longtemps se concilier les sympathies.

La Société la Lyre Roubaissienne doit inaugurer lundi prochain 13 mai son nouveau local. A cette occasion, elle offrira à ses membres honoraires une première soirée bachique, chez M. Desurmont, Fosse-aux-Chênes. (L'entrée par la rue Saint-Antoine.) Nous donnerons le programme de cette soirée dans un prochain numéro.

Dimanche dernier, le nommé Agathon Debaudringhen, âgé de 38 ans, garçon-brasseur chez M. Mullier, rue de Lannoy, est tombé dans une chaudière en ébullition. Ce malheureux a été affreusement brûlé et n'a pas tardé à succomber. Il était originaire de Dottignies (Belgique).

On nous écrit de Genèch (canton de Cysing) :

« Un homme a été trouvé pendu. On a cru d'abord à un suicide, mais les constatations faites par la justice ont démontré qu'un assassinat avait été commis. Une enquête judiciaire est commencée. »

rougissais-tu ? Etait-ce de lui, parce qu'il nous avait donné cette scène d'un comique achevé, qui n'était pas sur le programme des plaisirs de la soirée, ou bien de toi, pour t'être persuadée un jour que tu avais un sentiment de préférence pour ce gauche et maladroit personnage ?

« Tu ne le sais peut-être pas toi-même, mon enfant. Eh bien, je vais te l'apprendre : tu rougissais de lui, mais encore plus de toi. Pour moi, il m'est impossible d'y penser sans rire. Je vois encore cette ridicule Lucie tomber, entraînant après elle son malheureux danseur, et son désespoir et celui de madame Sardan à la vue de leurs robes inondées d'huile par l'assistance inintelligente de M. Paul. Allons ! laisse-moi rire, continua Emma. Je te vois encore dans ce groupe effaré, tâchant d'éloigner Paul, qui, stupéfait des catastrophes qu'il avait accumulées dans l'espace de cinq minutes, restait là immobile, comme s'il eût été pétrifié. Je l'assure, ma chère Céline, que ton visage n'exprimait dans ce moment que du dépit, et pas la moindre compassion pour l'ami de ton enfance.

« — Enfin, Emma, vous avez un but pour me tourmenter ainsi ?

« — Sans doute ; bien qu'un peu moqueuse, j'avoue que je n'aime pas de rire à tes dépens, si je ne croyais nécessaire de déchirer le voile que tu t'obstines à tenir

sur tes yeux. Il est bien léger, sans doute, mais tel qu'il est, il te fatigue ; il faut l'ôter et te dire :

« Ma chère Cécile, tu n'aimes pas M. Paul, tu ne l'a jamais aimé. Le nom de Roquevaire t'a ébloui pour le moins autant que ta mère. Paul le perdra, ce n'est pas douteux, et en même temps il perdra la plus grande partie de son prestige. M. Jacques te trouve charmante, tu ne l'ignores pas ; ton père et lui sont amis. Du moment qu'il portera le nom de Roquevaire, ta mère sera toute disposée à le nommer son fils. Tu auras donc contre ton mariage avec Paul, ton père, ta mère, et ton propre cœur qui te parle pour M. Jacques et ne te dit plus rien ou presque plus rien en faveur de M. Paul.

« — Et quand tout cela serait vrai, Emma, quand bien même je n'aimerais plus Paul comme je croyais l'aimer, n'aurais-je pas toujours pour lui assez d'amitié de sœur pour repousser toute idée de rompre mes engagements ? Je veux bien vous avouer encore que je comprends qu'aux yeux du monde M. Jacques est certainement très-supérieur à Paul ; je veux bien vous avouer encore qu'un mariage avec M. Jacques me permettrait sans doute un genre de vie plus en harmonie avec les goûts qui se sont développés en moi. M. Jacques est un esprit sérieux, vous le savez, mais il a aussi l'esprit et les goûts

d'un jeune homme. Paul, au contraire, semble n'avoir jamais eu de jeunesse. Eh bien, je me ferai raisonnable plus vite, et probablement je ne regretterai jamais d'avoir passé mes plus belles années dans la solitude ; mais si j'étais assez faible pour cela, le sentiment d'un devoir accompli me consolera.

« — Allons ! te voilà déjà prévoyant que tu auras besoin de résignation. Tu iras plus vite que je ne l'espérais, et tu comprendras bientôt qu'aimant M. Jacques, ce n'est pas Paul Sardan que tu dois épouser.

« Se levant alors, Emma entraîna Cécile. Je vis sa robe blanche disparaître dans le feuillage, je la suivis des yeux tant qu'il me fut possible d'en apercevoir un pli, et je retombai anéanti en disant : Perdue ! perdue pour toujours ! Et comme au moment où le regard de mon aïeule se fixa sur moi pour s'éteindre à jamais, je pleurai avec des sanglots ; mais les larmes ne me soulagèrent pas....

« Lorsque j'arrivai à Paris, je trouvai ma mère seule. Sans doute et eut frappée de ma pâleur, car elle me demanda si je souffrais. Je répondis que non. Je ne puis même exhaler ma souffrance, il faut la conserver dans mon cœur, y ensevelir mon bonheur à jamais détruit ! Pas une main amie ne peut toucher à cette blessure. Je suis seul au monde. L'abbé de Vermont ne peut lui-même recevoir cette triste confi-

dence. Il me comprendrait, il me plaindrait ; mais accuser Cécile auprès de lui, je ne le ferai jamais ! »

madame Sardan voulut bien donner à son fils atné quelques explications qu'il lui demanda. Paul prenait à cette question plus d'intérêt qu'à l'ordinaire : son rival et Cécile y étaient intéressés.

« Il paraissait, dit madame Sardan de Roquevaire, que M. Jacques aurait recueilli une tradition d'après laquelle les seigneurs de Roquevaire auraient, dans le temps des guerres de religion, caché les archives de leur famille dans la tour de Roquevaire, où ils auraient fait pratiquer une cachette dont eux seuls avaient le secret. Vous le voyez, cela ressemble beaucoup à un roman d'Anfé Radcliffe. Quoi qu'il en soit, M. Jacques a attaché de l'importance à cette légende, qui a été pour beaucoup dans sa résolution d'acheter Roquevaire à quelque prix que ce fût : il espérait sans doute trouver là les titres qui lui manquaient et il a fait bouleverser la vieille tour sous le prétexte de la restaurer. Sans doute il n'a rien trouvé, puisqu'il paraît disposé à abandonner la suite de cet odieux procès.

E. DE VARS.

(La suite au prochain numéro.)